

Déposé le 11 décembre 2015



## Sommaire :

- Edito (p2)
- Un congrès pourquoi faire? (p2)
- convocation (p3)
- congrès FSU: mode d'emploi (p4)
- Comment s'organise la FSU? Pourquoi? Avec qui? (p5)
- Le petit FSU non illustré (p5)
- Résultats des votes d'orientation fédérale (p6)
- Programme du congrès fédéral départemental (p6)



## 8ème congrès de la FSU des Landes

**Mont de Marsan**  
**(maison des communes)**  
**19 et 20 janvier 2016**

## Débats

**Éducation, formation, culture et recherche:**  
Relever le défi de la démocratisation.

**La Fonction publique,**  
pour réaliser le service public, une idée moderne.

**Transition écologique, droits humains et  
justice sociale:**  
Une même urgence démocratique!

**Syndicalisme:**  
Où doit aller la FSU?

## Edito :

*Ce numéro d'Ensemble Landes est spécialement consacré au congrès départemental.*

Il s'agit d'un rendez-vous essentiel de débat dans la vie de notre fédération. Il permettra de définir les priorités revendicatives de la FSU en vue de rassembler et d'agir.

Construction d'alternatives économiques, sociales et écologiques, avenir du syndicalisme, Éducation, Recherche, Formation et Emploi, la FSU a une responsabilité particulière dans cette période. Il s'agit de faire preuve d'exigence et de construire des propositions et revendications pour toutes et tous les agent(e)s mais aussi pour l'avenir des services publics et de la Fonction Publique.

Force essentielle, la FSU doit continuer à prendre toute sa place dans le débat public et impulser des campagnes et actions unitaires et revendicatives.

Le Congrès départemental de la FSU aura lieu les mardi 19 et mercredi 20 janvier 2016 à Mont de Marsan. Celui-ci a pour objectif de faire le point sur l'activité départementale et de définir les positions qui seront défendues par les représentants du département au congrès national, au Mans, du 1er au 5 février 2015. Quatre thèmes y seront débattus. Les textes préparatoires ont été envoyés avec le Pour n°188, mais ils sont également consultables sur internet (<http://sd40.fsu.fr/>). Ces textes sont importants car ce sont eux qui vont vous donner les orientations qui seront suivies par les militants des différentes instances de la FSU, en charge du fonctionnement et de l'action. Le bureau départemental de la FSU vous invite, comme chaque adhérent de la fédération, à participer et donner votre avis sur les choix syndicaux à venir.

**Participez  
au 8ème congrès de la FSU des Landes,  
un acte militant  
mais surtout démocratique !**

Damien Delavoie, secrétaire départemental

---

## Un congrès pour quoi faire ?

---

Pour que notre fédération intègre, dans ses prises de positions, l'ensemble des sensibilités des différentes composantes de la FSU, participez au congrès de la FSU des Landes.

Le congrès est une étape importante dans la vie de notre fédération, c'est un lieu de débats, d'échanges et de prises de positions.

Ces positions sont ensuite défendues :

- dans les structures nationales : Conseil Supérieur de la Fonction Publique, Comité Économique, Social et Environnemental, Comités Techniques Ministériels, Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, les différentes Commissions paritaires nationales ;
- dans les structures régionales : Comité Technique Académique, Conseil Académique de l'Éducation Nationale, Comité Économique, Social et Environnemental Régional, CHSCTA, Commission Académique d'Action Sociale, Section Régionale Interministériel d'Action Sociale ;
- dans les structures départementales : Comité Technique Spécial Départemental, Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, CHSCTD, Commission Départementale d'Action Sociale ;

- dans certaines associations : ATTAC, Forum Social Européen, Réseau Éducation Sans Frontière, Jeunesse Plein Air, ..... ;
- dans les actions intersyndicales où la FSU recherche toujours le rassemblement du plus grand nombre ;
- Dans les médias.

Dans tous les domaines, il est important que chaque syndicat, chaque courant de pensée, chaque adhérent puisse exprimer son point de vue.

Chaque adhérent peut participer aux travaux du congrès !

C'est un droit que votre supérieur hiérarchique ne peut vous contester que par courrier et pour nécessité de service dûment argumentée (se référer à la demande d'autorisation d'absence et à la convocation dans ce bulletin).

**Ne pas hésiter à contacter votre syndicat ou la FSU des Landes pour des problèmes d'autorisation d'absence.**

---

# Comment s'organise la FSU? Pourquoi? Avec qui ?

---

**C**haque congrès est l'occasion pour notre fédération de renouveler sa direction syndicale. Lors de sa création en 1993, la FSU a fait le choix de se structurer sur la base de ses 3 composantes fondamentales : les syndicats nationaux (le métier), les sections départementales (le local) et les courants de pensée ou tendances. Chacune de ces composantes est donc représentée dans les instances de la fédération.

## Pourquoi un tel système ?

La FSU se veut une organisation démocratique pluraliste, indépendante et unitaire, dans laquelle ce sont les syndiqué(e)s qui déterminent les orientations de leur fédération.

Les fondateurs de la FSU ont estimé que la meilleure méthode, pour que ces principes soient véritablement mis en œuvre, était de permettre à ceux qui le veulent de présenter des listes de candidats fondées sur une orientation syndicale. Ainsi chacun peut choisir en toute connaissance de cause pour qui il vote et toutes les grandes tendances du syndicalisme français peuvent coexister dans la même organisation.

C'est là une des richesses de notre syndicalisme, c'est aussi ce qui en fait la force.

Bien entendu, ce système ne présente pas que des avantages : il existe une méconnaissance grandissante de ce que représente vraiment chaque tendance, certains avancent qu'il s'agit d'un outil de division des syndiqués qui donne lieu à des enjeux de pouvoir... Pour autant, même si le débat sur l'évolution de notre fédération doit avoir lieu, l'expérience montre que le système est efficace. Il a permis à la FSU, en quelques années, de devenir l'organisation la plus représentative de nos professions dans laquelle chacun peut trouver sa place.

**Nous comptons à nouveau sur chaque adhérent**

**pour faire vivre notre conception**

**de la démocratie syndicale.**

---

## Le petit FSU non illustré

---

**BDNF (Bureau Délibératif Fédéral National)** : il se réunit entre 2 CDFN pour débattre des orientations et des décisions que doit prendre notre fédération.

**CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental)** : c'est l'organe délibératif de la section départementale en respectant les mandats nationaux de la fédération. Cette instance se renouvelle tous les 3 ans à l'issue du congrès. La moitié de ses membres est constituée des représentants des syndicats nationaux qui ont des syndiqués dans le département. L'autre moitié est élue par les syndiqués du département sur des listes lors du congrès départemental.

**CDFN (Conseil Délibératif Fédéral National)** : c'est l'instance qui se réunit entre les congrès soit en moyenne deux fois par trimestre. Il délibère des orientations et des mandats de la fédération dans l'intervalle des congrès.

**CFR (Conseil Fédéral régional)** : il est chargé d'élaborer et de prendre les décisions concernant l'intervention et la représentation fédérale auprès des instances régionales. Son champ de compétence est limité aux questions qui relèvent des politiques régionales et il ne peut se substituer à une section départementale dans son champ de compétence ni à un syndicat national.

**Congrès** : ils ont lieu tous les 3 ans. Un texte fait l'objet d'une consultation individuelle des adhérents en préalable au congrès (rapport d'activité). Le vote se fait en même temps que le vote national d'orientation. Le congrès départemental a pour objectif de définir les positions qui seront défendues par les représentants du département au congrès national. Toute décision requiert une majorité de 70%.

**Ensemble Landes** : revue trimestrielle de la FSU des Landes.

**FSU** : Fédération Syndicale Unitaire créée en 1993 suite à la scission de la Fédération de l'Éducation Nationale.

**Pour** : revue de la FSU nationale.

**Règle des 70%** : toute décision requiert une majorité qualifiée de 70% et aucune tendance ni aucun syndicat ne peut disposer des 30% de sièges qui pourraient constituer une minorité de blocage.

**Secrétariat général** : c'est une instance qui se compose d'une douzaine de personnes. Il entoure le secrétaire général et a la responsabilité de l'exécution des décisions. Le secrétaire général représente la FSU et a en charge la mise en œuvre de la politique définie par les instances.

**Section Départementale** : elle organise l'activité de la fédération dans le département et prend les décisions nécessaires. Elle met en œuvre les mandats nationaux. Elle est administrée par un CDFD qui choisit en son sein un secrétariat (Bureau Exécutif Fédéral Départemental) qui comprend au moins un secrétaire, 2 secrétaires adjoints et un trésorier.

**Tendances (ou courants de pensée)** : La FSU reconnaît le droit aux syndiqués qui le souhaitent à se rassembler en *courant de pensée* et de soumettre leur orientation au vote de l'ensemble des syndiqués. Un vote d'orientation est donc organisé avant chaque congrès. Pour y participer, il suffit de déposer une liste de noms accompagnée d'un texte d'orientation (profession de foi). Tous les syndiqués votent au suffrage direct. Ce vote détermine la représentativité et la place des courants de pensée dans les instances. Il est assorti, là aussi d'un système proportionnel dégressif, afin qu'aucun courant de pensée ne puisse détenir plus de 50% + 1 siège dans une instance ou dans un congrès.

# Résultats des votes de l'orientation fédérale

	Votants	Blancs/nuls	Exprimés	Unité Action et sans tendances	École Émancipée	Émancipation	URIS	Front Unique
FSU nationale	35461 (21,44%)	1280	34181	24256 (70,96%)	6788 (19,86%)	1393 (4,08%)	925 (2,7%)	819 (2,4%)
FSU Des Landes	152 (17,27%)	14	138	100 (72,46%)	20 (14,49%)	4 (2,90%)	4 (2,90%)	10 (7,25%)

## Programme du congrès fédéral départemental des Landes

Mardi 19 janvier		Mercredi 20 janvier			
9H/9H30	Accueil des congressistes	9H/9H30	Accueil des congressistes		
9H30/11H	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport financier,</li> <li>• Résultats du vote d'orientation,</li> <li>• Rapport d'activité de la FSU des Landes.</li> </ul>	9H30/11H30	<table border="0"> <tr> <td>Commission thème 3</td> <td>Commission thème 4</td> </tr> </table>	Commission thème 3	Commission thème 4
Commission thème 3	Commission thème 4				
11H/12H	Prises de paroles des organisations invitées	11H30/12H	Pause		
12H/13H30	Apéritif et auberge espagnole	12H/13H00	Rapport des 2 commissions et vote des amendements		
13H30/15H30	<table border="0"> <tr> <td>Commission thème 1</td> <td>Commission thème 2</td> </tr> </table>	Commission thème 1	Commission thème 2	13H00/14H30	Repas
Commission thème 1	Commission thème 2				
15H30/16H	Pause	14H30/15H30	Débat sur les modification statutaires		
16H/17H30	Rapport des 2 commissions et vote des amendements	15H30/17H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Vote sur les modification statutaires,</li> <li>•Vote de la délégation au congrès national,</li> <li>•Vote de la liste unitaire au CDFD</li> </ul>		



Fédération Syndicale Unitaire

Le service public,  
on l'aime, on le défend